

Recherches sociographiques



De la métamorphose du genre masculin

Germain Dulac

Volume 32, numéro 3, 1991

Femmes et reproduction

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056640ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056640ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Au sein d'une société caractérisée par l'inégalité entre les sexes, la légitimité du pouvoir est sinon totalement du moins en grande partie tributaire de la définition des genres. L'analyse des discours savants (sociologie et psychologie) et militants (les groupes d'hommes québécois) qui participent à la construction sociale du genre masculin montre que les transformations récentes dans la manière de définir la masculinité participent à l'adaptation des mécanismes de légitimation des rapports sociaux de sexes.

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dulac, G. (1991). De la métamorphose du genre masculin. *Recherches sociographiques*, 32(3), 415–425. <https://doi.org/10.7202/056640ar>

DE LA MÉTAMORPHOSE DU GENRE MASCULIN

Germain DULAC

Au sein d'une société caractérisée par l'inégalité entre les sexes, la légitimité du pouvoir est sinon totalement du moins en grande partie tributaire de la définition des genres. L'analyse des discours savants (sociologie et psychologie) et militants (les groupes d'hommes québécois) qui participent à la construction sociale du genre masculin montre que les transformations récentes dans la manière de définir la masculinité participent à l'adaptation des mécanismes de légitimation des rapports sociaux de sexes.

Nos propos s'inscrivent dans le prolongement d'une réflexion sur la masculinité amorcée il y a quelques années déjà (DULAC, 1984, 1989, 1990a, b); il vise à étudier les changements survenus dans la manière de définir la masculinité au Québec, en prenant comme objet la parole des hommes d'ici. Cette étude s'insère dans la problématique plus large des rapports entre les sexes et concerne plus précisément les mécanismes et dispositifs sociaux de la légitimation du pouvoir. Trois raisons militent en faveur de cette option.

1. *Les rapports sociaux entre les sexes*

Nous considérons qu'il n'est possible de parler du masculin qu'à la lumière des rapports sociaux entre les sexes. En effet, on ne peut parler du masculin sans se référer au féminin, de la masculinité sans se reporter ou penser simultanément à la féminité, de la paternité sans traiter de la relation à la maternité, etc.

Les positions théorique et analytique que nous défendons se démarquent de la tendance dominante actuelle dans le champ des études sur la masculinité, selon laquelle ce sont les problèmes entre les hommes (GOLDBERG, 1982), par exemple les relations entre le père et le fils (CORNEAU, 1990), qui au premier chef induisent des

rapports conflictuels entre les hommes et les femmes, impliquant par le fait même une démarche essentiellement centrée sur le masculin. (DULAC, 1990b.)

Toutefois nous ne faisons pas table rase des connaissances déjà acquises. Depuis une décennie, les analystes de la condition masculine ont scruté les données concernant les effets de certains changements sociaux sur les comportements individuels. Par exemple, nous disposons d'études traitant du développement de l'identité paternelle (CÔTÉ, 1986; MONAST, 1988) ou du désarroi des hommes (DORAIS, 1988) et de certaines tentatives pour reconstruire l'identité mâle par l'entremise de la solidarité masculine au sein des groupes d'hommes (POULIOT, 1985). Notre recherche s'appuie donc sur le travail de contemporains, dont nous tenons compte pour étoffer notre propre réflexion, mais nous voulons jeter un éclairage sur un problème tout autre. Notre contribution sera une analyse de la construction sociale du genre masculin et des mécanismes assurant la régulation des relations entre les sexes.

2. Le problème fondamental des sociétés

Dans la mesure où l'on ne peut parler de masculinité sans tenir compte des rapports entre les sexes, on n'a d'autre choix que de s'attaquer à un problème social particulier, que nous formulons en nous inspirant de Margaret MEAD qui écrivait :

La question fondamentale et permanente de la civilisation est de définir le rôle de l'homme de manière satisfaisante afin qu'il puisse au cours de sa vie parvenir au sentiment stable d'un accomplissement irréversible. Ainsi chaque civilisation aurait mis au point des institutions qui permettent aux hommes de trouver une satisfaction dans leurs activités constructives sans ébranler la certitude de leur virilité. (MEAD, 1966, p. 18.)

Virilité est pris ici au sens de pouvoir, ce qui nous amène à lire comme suit la fin de la phrase : sans ébranler la légitimité sociale de leur pouvoir, c'est-à-dire la légitimité du fait social grâce à laquelle les hommes, en tant que groupe, bénéficient de privilèges et occupent une position dominante.

Or, nous croyons qu'un des vecteurs de cette légitimité est, dans une société caractérisée par l'inégalité entre les sexes, sinon totalement du moins en grande partie, tributaire de la définition du genre masculin. C'est à la manière dont on définit le masculin, et ses attributs, qu'on légitime la position dominante des hommes dans une société où règnent la hiérarchie et l'inégalité entre des hommes et des femmes.

3. La redéfinition du masculin

Au Québec, comme dans les autres pays développés, la revitalisation du mouvement des femmes au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle met en question le pouvoir masculin et relance avec plus de force le problème de voir inscrite au cœur même de la définition du masculin, la matérialisation, sa légitimité. En effet, on ne peut manquer de constater l'ampleur, la vigueur, le succès du mouvement des femmes au Québec (LAMOUREUX, 1986) comme en témoignent les données illustrant

les changements survenus dans la situation des femmes. De même les connaissances relatives aux rapports sociaux se sont modifiées, entraînant dans tout le domaine cognitif des remaniements importants qui ont eu des effets considérables sur les représentations sociales du masculin et du féminin.

En conséquence, la définition sociale du masculin est devenue un enjeu important, et d'autant plus que, depuis les trente dernières années, le mouvement des femmes, le féminisme et les différents courants qui le traversent (DESCARRIES-BÉLANGER et ROY, 1988) induisent une transformation des pratiques sociales et que ces changements viennent saper avec plus d'insistance les dispositifs chargés de construire la légitimité du pouvoir patriarcal et la définition-assignation des agents masculins dans une position de pouvoir. Ajoutons que tout cela s'est produit dans un Québec soumis à des transformations profondes et rapides.

La question que nous soulevons est la suivante : si, comme le veulent les thèses féministes, la dynamique des rapports sociaux entre les sexes se fonde sur la domination et l'inégalité des hommes et des femmes, comment, encore aujourd'hui, malgré la dénonciation de ces rapports et sans minimiser les gains véritables qu'ont réalisés les femmes, ni culpabiliser les hommes, le pouvoir « masculin » (puisqu'il faut bien l'appeler par son nom) assure-t-il sa légitimité ? Selon l'hypothèse que nous soutenons, la définition sociale du masculin constitue elle-même une configuration du pouvoir, c'est-à-dire que dans une formation sociale donnée, à un moment de l'histoire caractérisé par un état particulier du développement des rapports entre les sexes, prévaudrait une définition des genres (et ici nous parlerons du genre masculin) propre à assurer une certaine légitimité aux inégalités sociales entre les hommes et les femmes.

En quête d'une réponse à cette question, nous avons analysé le discours actuel de certains agents, celui de militants québécois, considéré comme le produit, le résultat, l'aboutissement d'un cheminement long au cours duquel d'autres instances (notamment les sciences humaines) s'appliquent aussi à mettre en forme la définition du masculin. Nous avons tenté de cerner les filiations possibles entre la production discursive des militants et ces autres instances de manière à faire ressortir les éléments qui distinguent la parole masculine québécoise.

Le corpus et la méthode d'analyse

Nulle part mieux qu'ici les hommes ont-ils, depuis les dix dernières années, pris la parole, à différents titres, pour exprimer leurs points de vue, leurs opinions sur les relations entre les sexes, le féminisme et les rôles masculins. La reviviscence du thème de la paternité sous les formes de la fiction cinématographique (*Un zoo la nuit*) et littéraire (CHAMPAGNE, 1991), de la critique littéraire (VANASSE, 1990), du témoignage (LEGAULT, 1990), de l'essai psychopopulaire (CORNEAU, 1990) ou sociologique (GRAND'MAISON, 1982), autant que de diatribes « antiféministes » plus polémiques (CÔTÉ, 1990) attestent l'intérêt des hommes pour les questions relatives à la masculinité.

Bien qu'elles soient plus visibles aux yeux de la collectivité, ces manifestations ne sont pas originales, dans le sens qu'elles ont été précédées par des actions, certes plus discrètes, mais néanmoins exemplaires de la réflexion individuelle et caractéristiques du processus de régulation de la société québécoise.

En effet, dès la fin des années 1970 émerge au cœur de la mouvance québécoise une parole masculine (DE FONTENAY, 1984) qui sous l'impulsion de groupes militants pose les balises qui vont orienter les débats ultérieurs sur les rôles masculins. Ils nous ont laissé un héritage sous forme écrite qui témoigne de leur démarche, de leur désarroi devant le mouvement des femmes, de leurs projets et de leurs revendications dans le domaine des relations entre les sexes.

Ces documents constituent un corpus riche et unique composé de matériaux divers. Les 2 000 pages retenues pour notre étude sont groupées en deux catégories pour refléter les courants dominants, soit la littérature issue des groupes « masculinistes » (DULAC, 1984) et celle de groupes de défense des droits des pères (DULAC, 1989). Outre le critère de la représentativité, celui de l'accessibilité a présidé au choix des textes : ils devaient être publics et donc accessibles, ou avoir fait l'objet d'un dépôt légal, d'une publication officielle ou d'une diffusion à grand tirage.

Pour des raisons d'ordre historique, les écrits des groupes de tendance masculiniste proviennent de plusieurs sources. Premièrement, il s'agit du bulletin d'information sur la condition masculine, *Hom-Info*. Cette publication constitue le seul média imprimé traitant de cette question au Québec et ayant bénéficié d'une diffusion de masse. En 1984, elle atteignait en moyenne 2 500 lecteurs ou lectrices (PELLETIER, 1984). Les premiers numéros remontent à la fin de 1979, les derniers paraissent en 1985. Un deuxième groupe de documents couvre la période 1985-1990. Ils se situent dans la filiation des premiers et sont produits sous la direction des collectifs Homme et Gars et Cœur-Atout. Cette partie du corpus est constituée de mémoires, de rapports de colloques et de livres. L'origine multiple des données ne devrait pas, selon toute vraisemblance, réduire la cohérence ni l'homogénéité du corpus, puisqu'on retrouve les mêmes militants dans les trois collectifs.

Des textes issus de la seconde tendance (défense des droits des pères), nous avons retenu les mémoires et les transcriptions des dépositions aux audiences publiques du Comité permanent de la justice et des questions juridiques et du Sous-comité sur les droits à l'égalité sur le projet de loi C-47 concernant le divorce et les mesures accessoires. (Ottawa, 1985a, b.)

Nous avons aussi consulté les bulletins publiés par les mêmes groupes et assisté à leurs colloques. Au Québec, nommons l'Association des hommes séparés et divorcés de Montréal, le Comité de revendication des droits des hommes, C.O.P.E., Merge, pour ne citer que les plus connus.

Parmi l'éventail des méthodes, nous avons opté pour l'étude de la construction et de la représentation sociale du masculin dans le discours. Il faut donc voir dans notre travail plus qu'un simple examen classique de textes ou de contenu ; notre investiga-

tion s'apparente davantage à la tradition de l'analyse du discours (BOURQUE et DUCHASTEL, 1984), avec un parti pris en faveur d'une politique de l'interprétation. (BAKHTINE, 1971; MARKUS, 1982.) Nous décrivons les détails de notre façon de procéder au second chapitre de l'étude (DULAC, 1990a). Précisons cependant que, selon nous, toute analyse se heurte à la réalité des rapports sociaux (ROBIN, 1982), ce qui veut dire que nous avons décidé d'étudier non pas des thèmes, comme cela se fait souvent (POULIOT, 1985), mais l'organisation du discours sous l'angle de la modélisation des rapports sociaux. C'est l'argumentation des acteurs qui nous intéresse. Or, nous avons découvert que leur rhétorique fonctionne selon un schéma bien précis.

Les résultats

Sans revenir en détail sur les diverses questions qui structurent notre investigation, voici les résultats les plus révélateurs. En retard sur le mouvement des femmes, les groupes d'hommes ne font leur apparition qu'au début des années 1980, du moins au Québec, et ils demeurent relativement peu nombreux. Cette lenteur s'explique par la présence de facteurs sociaux modérateurs assez forts pour maintenir la reproduction des rapports sociaux entre les sexes, comme la restructuration idéologique de l'après-guerre, le phénomène *Playboy* et la révolution sexuelle (DORAIS, 1986). Ces facteurs ont rendu non nécessaire l'intervention militante des hommes sur la scène publique. Par contre, d'autres éléments agissent plutôt comme déclencheurs du militantisme des hommes et de leur réflexion sur la masculinité. Soulignons l'avènement d'un féminisme plus radical, l'évolution rapide des rapports sociaux entre les sexes au cœur des changements familiaux (DANDURAND, 1988) et l'accès des femmes au marché du travail.

De plus, la diffusion d'écrits académiques vient armer idéologiquement les hommes pour faire face au discours féministe. À ce sujet, il faut reconnaître que la manière dont la sociologie et la psychologie définissent le masculin a évolué rapidement au cours des quarante dernières années. En effet, elle s'est déplacée d'un modèle exacerbé, fondé sur la dissociation des genres et fortement sexué, vers un modèle plutôt asexué et basé sur la convergence. Simultanément, on a remarqué une tendance de la légitimation masculine à se déplacer vers un cadre de référence neutre et servant d'écran aux inégalités structurelles qui président à l'organisation des rapports sociaux entre les sexes. Ainsi, au fur et à mesure que se réorganisent les rapports sociaux entre les hommes et les femmes ou plus précisément, que la division sexuelle des sphères privée et publique se décroïssonne, il se produit un réaménagement de la définition du masculin. Tandis qu'au milieu du XX^e siècle celle-ci s'appuyait sur les différences entre le masculin et le féminin et sur la spécialisation exacerbée de chacun, à la fin des années 1980, elle s'exprime de façons multiples. Dans les représentations et le discours, c'est le règne de l'*indifférenciation* et du caractère *multidimensionnel* des définitions du masculin. Accolée à cette volonté d'ouverture se trouve l'idée d'*indétermination*.

La rhétorique masculine

Comme élément constitutif du processus de construction sociale de la masculinité, le discours militant élabore une argumentation en plusieurs volets.

1. L'exposé et la critique de la norme

Les militants ne peuvent être candidats au changement sans avoir préalablement dénoncé l'état antérieur des comportements normés. Ils dénoncent et critiquent les règles de socialisation qui s'appliquent aux hommes. On parle des contraintes, restrictions et fardeaux inhérents aux rôles masculins. Tout cela est dit au milieu des années 1980 et demeure l'opinion de plusieurs encore aujourd'hui, mais ces thèmes, qu'on pourrait qualifier « de sanglots de l'homme rose », ont été mis en forme dès les années 1950 dans des articles qui firent école à cette époque, par exemple celle de MAYER-HACKER (1957).

Donc, jusqu'ici, rien de vraiment nouveau dans le discours militant. Il joue le rôle de courroie de transmission de l'idéologie dominante qui dénonce le poids des déterminismes culturels et des contraintes sociales qui pèsent sur les rôles. La réflexion est centrée sur le masculin, et rien dans leur discours ne laisse transparaître une quelconque préoccupation qui pourrait indiquer la fonction de ces contraintes dans la dynamique des rapports entre les hommes et les femmes. Il est encore moins question des avantages liés aux rôles masculins.

Somme toute l'analyse révèle que les militants se disent victimes d'une oppression spécifique, différente de celle des femmes et constitutive du refoulement d'une partie intégrante de la « nature » masculine.

2. L'élargissement de la norme et la réhabilitation du refoulé

C'est parce qu'une partie importante d'eux-mêmes est occultée par l'ensemble des processus de socialisation que les militants revendiquent la réhabilitation d'une nature qu'ils croient refoulée. Ils mettent l'accent sur les problèmes auxquels se heurtent les groupes dominants dans le but évident de montrer que le développement de la masculinité est soumis à certaines limites, s'efforçant même de montrer que les hommes sont des victimes.

De plus, par une sorte de mimétisme, les militants suggèrent que la situation sociale des hommes est semblable à celle des femmes, les deux groupes étant des victimes puisque les hommes comme les femmes sont des produits sociaux déterminés par l'appartenance sexuelle. Il faut souligner cette tendance à construire une représentation convergente et équivalente des situations des hommes et des femmes. Les exemples ne manquent pas. Ne parle-t-on pas aujourd'hui d'hommes battus par leur conjointe ? Les hommes, du moins certains, ne se disent-ils pas victimes d'un traitement injuste de la part des féministes radicales et de sexisme dans l'attribution du droit de garde des enfants après le divorce ? (CÔTÉ, 1990.)

3. *La réhabilitation des droits*

En analysant le corpus, nous avons constaté que la façon de définir la masculinité est marquée par quelque chose qui relève d'une volonté d'élargir l'éventail social des rôles masculins et qui participe à la modélisation de ce que nous nommerons le *nouvel homme* ou le *nouveau père*. Celle-ci s'appuie, si l'on en croit le discours, sur la réhabilitation d'un refoulé composé de compétences et de qualifications masculines inavouées, historiquement et socialement étiquetées de féminines et cachées au plus profond de la nature masculine.

Le discours des hommes est largement imprégné de ce type d'argumentation. Il contribue à la construction sociale du masculin en faisant la promotion d'une « condition masculine » basée sur le principe de l'indifférenciation des genres et en proposant contre l'oppression actuelle un modèle émancipateur axé sur leur similitude.

4. *La légitimité des droits*

Bref, l'argumentation vise l'érosion du consensus social qui régit la définition asymétrique du masculin et du féminin et tend à la remplacer par une autre qui soit basée sur la convergence des genres et dont l'élément central serait l'accès aux qualifications et attributs historiquement et socialement assignés aux femmes. Devons-nous y voir un processus mimétique induit par l'envie que les hommes éprouvent à l'égard des fonctions et capacités reproductrices des femmes ? (O'BRIEN, 1981.) De fait, bon nombre d'exemples tirés de la littérature anthropologique pointent dans ce sens.

Toutefois, nous avons remarqué que le discours des militants québécois va plus loin. Il ne s'arrête pas à promouvoir la réhabilitation sociale de la nature refoulée, dans un but explicite d'émancipation des rôles masculins comme, c'est le cas des « Études masculines » ou « Men's Studies » (DULAC, 1990b) ; l'analyse du corpus de textes montre que la construction sociale de la paternité vise principalement deux objectifs : d'une part, démontrer l'existence des sentiments paternels et, d'autre part, ratifier les compétences parentales du père à l'égard des enfants et du partage des tâches afférentes. Nulle part mieux qu'ici peut-on déceler les stratégies du pouvoir.

Notre étude de la construction sociale du genre masculin montre que la définition de la paternité soutenue par un paradigme de convergence et d'indifférenciation des genres institue en fait l'analogie et l'équivalence entre ces genres, de telle manière qu'on puisse socialement affirmer qu'un père est aussi une bonne mère. Le processus de construction et de représentation accuse donc une tendance à l'analogie, ce qui en soi ne révèle aucune stratégie de pouvoir. Toutefois, nous croyons avoir mis en relief un nombre suffisant de faits qui montrent comment les stratégies de pouvoir s'y incarnent.

Premièrement, la démonstration de l'existence des sentiments paternels se fonde sur des preuves accessoires d'une seconde nature masculine, historiquement re-

foulée, qu'il conviendrait de réhabiliter. Deuxièmement, la reconnaissance des compétences parentales du père pour les soins aux enfants et le partage des tâches afférentes s'arrête à l'affirmation de leurs capacités et potentiel mais omet de les soumettre à la démonstration quotidienne et permanente, ce qui constitue un privilège.

L'étude montre que la construction sociale de la masculinité est étroitement liée au double profil des hommes qui se dégage du discours : d'une part, un profil socialement positif qui s'appuie principalement sur les représentations sociales et la symbolique du père et, d'autre part, un profil plutôt négatif qui résulte des comportements réels des hommes, par exemple dans la répartition des tâches domestiques et des soins aux enfants.

Le discours militant, par son caractère et son souci de promouvoir une nature masculine refoulée déborde l'expression abstraite des sentiments, émotions et autres attributs socialement dits féminins. Il se veut aussi revendicateur de privilèges, de droits et de prérogatives dans la sphère privée, surtout à l'égard des fonctions paternelles tout au long du procès de procréation où les militants réclament une place plus grande. À titre d'exemple, soulignons la revendication du droit au désir autonome et unilatéral des hommes d'avoir un enfant et à la libre expression du désir d'enfant comme manifestation de leur vécu, revendications similaires à celle de Jean-Guy Tremblay dans le célèbre cas Daigle-Tremblay.

Mais les militants ne visent pas seulement la reconnaissance des droits des pères avant la conception et la naissance. Ils réclament aussi la reconnaissance sociale et juridique des droits paternels et, à la lumière des nouvelles conditions d'exercice de la paternité créées par le divorce, ils demandent l'indissolubilité du lien marital et la reconnaissance des compétences parentales du père.

*

* *

Le discours militant partage avec le discours social dominant la thèse de la socialisation et se concentre sur l'analyse des contraintes qu'elle impose aux hommes. La définition sociale du masculin qui en résulte institue les hommes en victimes d'un système aux normes trop rigides. L'emphase est mise sur les rôles masculins et sur l'émancipation des hommes de certaines contraintes et tensions dont ils sont prisonniers.

Tout se passe comme si les formes qu'a prises la définition sociale du masculin relevaient d'une erreur historique dont les hommes seraient les premières victimes. De toutes parts, nous avons décelé une même volonté de réparer ces erreurs et de bonifier la situation des hommes en proposant une nouvelle définition axée sur l'indifférenciation des genres.

Le discours des groupes d'hommes étudiés est marqué par l'unité idéologique. Il est de plus similaire au discours des « Études masculines » (DULAC, 1990b) en ce sens qu'il ne semble reconnaître que le vécu masculin. Nous avons vainement cherché des indices qui nous permettraient de percevoir la manière dont les hommes comptent intégrer ou même prendre en considération les demandes des femmes pour des rapports plus égalitaires; nous n'avons trouvé que des revendications d'hommes en faveur d'une nouvelle définition du masculin.

Plusieurs choses sont à retenir. D'abord, disons qu'il y a un problème fondamental dans le discours des hommes: privé de toute interaction, il pêche par unilatéralité. On y parle beaucoup de la masculinité, de la paternité et des droits parternels, mais peu de la parentalité. Ensuite, il appert aujourd'hui que les hommes doivent vivre avec une reconfiguration de la masculinité selon laquelle tout est possible, mais qui comporte aussi de nouvelles prescriptions, de nouvelles injonctions à la transparence totale des personnes. Enfin, l'étude du processus de construction sociale de la masculinité révèle entre autres la force du mouvement des femmes et met en lumière le fait qu'elles soient parvenues à instituer le féminin comme référence et à démontrer que les genres féminin et masculin sont un produit de société.

C'est un sujet masculin mis en disponibilité symbolique par l'action du mouvement des femmes que le discours des hommes interpelle, de manière à le déculpabiliser et à le conforter devant leurs revendications. Bref, il s'agit de redonner une certaine légitimité aux hommes d'appartenir à la catégorie masculine.

Germain DULAC

Institut québécois de recherche sur la culture.

RÉFÉRENCES

- BAKHTINE, Mikhail, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit, 233 p. 1971
- BOURQUE, Gilles, et Jules DUCHASTEL, « Analyser le discours politique duplessiste: méthode et illustration », *Les cahiers de recherche sociologique*, Montréal, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal: 79-136.
- CHAMPAGNE, Maurice, *L'homme têtard, une fiction sur le monde masculin*, Montréal, Québec-Amérique, 1991 257 p.
- CORNEAU, Guy, *Père manquant, fils manqué*, Montréal, Éditions de l'Homme, 183 p. 1990
- CÔTÉ, Marguerite, *Participation du père aux tâches familiales et développement de l'identité sexuelle du jeune garçon*, Montréal, Université de Montréal, 322 p. (Mémoire de maîtrise présenté à l'École de service social.)

- CÔTÉ, Rock, *Manifeste d'un salaud*, Montréal, Éditions du Portique, 252 p.
1990
- DANDURAND, Renée-B., *Le mariage en question. essai sociohistorique*, Québec, Institut québécois de
1988 recherche sur la culture, 188 p.
- DESCARRIES-BÉLANGER, Francine et Sherley ROY, *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée :*
1988 *essai de typologie*, Ottawa, Institut canadien de recherche sur la femme, 40 p.
- DORAIS, Michel, *Les lendemains de la révolution sexuelle*, Montréal, Éditions Prétexste, 271 p.
1986
- DORAIS, Michel, *L'homme désespéré. Les crises masculines: les comprendre pour s'en déprendre*,
1988 Montréal, V.L.B. éditeur, 160 p.
- DULAC, Germain, «La masculinité en question», *Dérives*, 46: 49-70.
1984
- DULAC, Germain, «Le lobby des pères: divorce et paternité», *Canadian Journal of Women and the Law /*
1989 *La revue juridique: La femme et le droit*, 3, 1: 45-68.
- DULAC, Germain, *La configuration du pouvoir: étude et analyse de la construction et de la représentation*
1990a *sociale du masculin*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 499 p. (Thèse de doctorat
en sociologie.)
- DULAC, Germain, «Les hommes et les études féministes», *Nouvelles pratiques sociales*, 3, 2: 85-97.
1990b
- FONTENAY DE, Hervé (dir.), *La certitude d'être mâle? Une réflexion hétérosexuelle sur la condition*
1984 *masculine*, Montréal, Jean Basile éditeur, 258 p.
- GOLDBERG, Herb, *Être homme. Se réaliser sans se détruire*, Montréal, Éditions Le Jour, 339 p.
1982
- GRAND'MAISON, Jacques, *La révolution affective et l'homme d'ici*, Montréal, Leméac, 196 p.
1982
- LAMOUREUX, Diane, *Fragments et collages: essai sur le féminisme québécois des années 70*, Montréal,
1986 Éditions du Remue-Ménage, 228 p.
- LEGAULT, Réjean, *Père et fils. Lettres de Roland et Réjean Legault*, Montréal, Éditions de l'Hexagone,
1990 145 p.
- MARKUS, Gyorgy, *Langage et production*, Paris, Denoël-Gonthier, 233 p.
1982
- MAYER-HACKER, Helen, «The New Burden of Masculinity», *Marriage and Family Living*, 19: 227-235
1957
- MEAD, Margaret, *L'un et l'autre sexe*, Paris, Folio, 439 p.
1966
- MONAST, André, *Le rôle de l'identification à l'enfant dans l'émergence chez l'homme d'une identité*
1988 *paternelle: un mémoire clinique d'inspiration psychanalytique*, Montréal, Université du
Québec à Montréal, 96 p. (Mémoire de maîtrise au Département de psychologie.)
- O'BRIEN, Mary, *The Politics of Reproduction*, Londres, Routledge et Kegan Paul, 240 p.
1981
- OTTAWA, Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la justice et des questions juridiques
1985a concernant le projet de loi C-47. Loi concernant le divorce et les mesures accessoires.
Première session, trente-troisième législature, 1984-1985, Chambre des communes, fas-
cicules 32 à 43, juin 1985 à octobre 1985, Ottawa, Centre d'édition du gouvernement du
Canada, Approvisionnements et Services.

- OTTAWA, Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur les droits à l'égalité concernant le projet de loi C-47. Loi concernant le divorce et les mesures accessoires. Première session, trente-troisième législature, 1984-1985. Chambre des communes, fascicules 13 à 30, juin 1985 à octobre 1985, Ottawa, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services.
- PELLETIER, Jacques, « L'itinéraire de Hom-Info », *Pour le socialisme, revue d'information et de débat*, 1984 5: 15-18.
- POULIOT, Jean-François (1985), *Enquête sur la condition masculine : l'impact des groupes hommes sur les relations sociales de sexes*, Québec, Université Laval, 118 p. (Mémoire de maîtrise en science politique.)
- ROBIN, Régine, *Histoire et linguistique*, Paris, Armand-Colin, 306 p. 1973
- VANASSE, André, *Le père vaincu, la Méduse et les fils castrés : psychocritique d'œuvres québécoises contemporaines*, Montréal, Éditions XYZ, 121 p. 1991